

Madame la Secrétaire Générale,

Je suis très heureuse que la campagne des élections municipales me donne l'occasion de répondre aux questions formulées par les adhérentes et adhérents de l'UNSA Éducation.

Je suis très attachée au rôle des syndicats. Je suis d'ailleurs adhérente d'un syndicat depuis de nombreuses années. L'expression « corps intermédiaire » n'a rien perdu de sa puissance à mes yeux: les syndicats, et avec eux les associations, les fédérations d'acteurs, les ONG, permettent de donner forme aux colères comme aux espérances. Ils répondent aussi au désir d'engagement de milliers de Parisiennes et Parisiens. Notre pays en a grandement besoin. Et aujourd'hui peut-être plus que jamais.

En effet, depuis que j'ai été élue pour la première fois en 2014, le monde a changé. Partout, les ravages des catastrophes écologiques nous sont chaque jour plus visibles. Comment vivrons-nous à Paris dans 5 ans ? Comment vivrons-nous à Paris alors que les inégalités se creusent entre ceux qui ont toujours plus et ceux qui n'ont plus assez ?

Notre réponse à ces questions, c'est un projet résolument écologiste et solidaire en faveur d'un Paris en commun. Dans le monde qui s'ouvre, le rôle de celles et ceux qui font vivre le service public est plus que jamais fondamental. Pour cela, avons choisi de placer l'éducation au cœur de notre projet avec une école comme capitale du quartier et un accompagnement toujours plus soutenu envers celles et ceux qui le font vivre.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Anne Hidalgo

1. Comment traduirez-vous le dialogue social avec les organisations syndicales ?

Le projet que nous portons pour un Paris en commun vise à transformer durablement la ville et l'adapter au monde de demain. Je ne conçois pas une seconde ces changements sans dialogue, sans concertation, et sans négociation. **Les organisations syndicales seront au cœur de cette transition environnementale et de ce projet solidaire.**

Car je sais que pour construire cette ville-là, nous aurons besoin d'un service public plus fort que jamais, car il est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Nous sommes très attachés au dialogue social que nous poursuivons pour renforcer nos services publics tout en faisant évoluer nos pratiques pour adapter les services aux besoins de notre société, autour de valeurs partagées notamment l'égalité professionnelle. Il en est de même pour l'extension de l'ouverture des lieux fréquentés par les familles, avec par exemple les horaires des bibliothèques, puisque 16% d'entre elles sont désormais ouvertes le soir et le dimanche pour répondre aux besoins d'espaces de travail pour les étudiants notamment. En revanche, nous ne sommes pas favorables à une extension de l'ouverture des commerces le dimanche.

Sur le modèle de cette adresse de l'UNSA Education, **nous nous appuyerons sur les organisations syndicales pour renforcer la participation directe des agents sur les questions qui les intéressent directement**, telles que le logement, les mobilités ou encore le défi climatique.

En tant qu'employeur, **la qualité de la vie au travail et la gestion de la carrière tout au long de la vie sont deux sujets majeurs sur lesquels nous travaillons avec les organisations syndicales.** Nous devons continuer et innover dans ces domaines où les progrès profitent à tous : aux agents qui travaillent dans de meilleures conditions et aux usagers qui voient la qualité du service public s'améliorer.

En matière de qualité de vie au travail, **nous devons poursuivre notre effort en matière de prévention et de réduction de la pénibilité.** Nous avons beaucoup progressé en nous appuyant, d'une part, sur un plan d'investissement ambitieux en matière de formation et d'évolution du matériel et, d'autre part, sur la mise en place d'un dispositif de reconversion qui nous a permis entre le début et la fin de la mandature, de multiplier par 5 le nombre d'agents reconvertis.

Mais si cet aspect est très important, la qualité de la vie au travail ne saurait se réduire à cette seule question. **A l'heure où les carrières s'allongent, où les technologies et les métiers évoluent de plus en plus vite et où les demandes des agents pour changer de métier sont plus fortes, la question de la 2ème ou de la 3ème carrière sera une priorité de la prochaine mandature.** Nous travaillerons avec les organisations syndicales et les agents, notamment sur l'aspect formation tout au long de la vie. Nous devons évoluer vers une approche plus qualitative du travail et vers un mode d'organisation moins hiérarchisé qui offre à chacune et à chacun d'avantage d'autonomie. C'est une demande forte des agents et de nombreuses études montrent que le manque d'autonomie peut favoriser la souffrance au travail. Au-delà de l'amélioration des conditions de travail, cette évolution du management rendra l'administration plus souple et plus réactive, donc plus efficace et plus à même de répondre aux attentes des usagers.

Nous souhaitons que la Ville continue d'être un employeur qui protège, un employeur qui se soucie des conditions de vie de ses agents notamment les plus précaires pour lesquels la vie en région parisienne peut être difficile. Nous avons un rôle d'exemple à jouer. Nous devons continuer de favoriser l'insertion professionnelle de certains publics, ce qui suppose des conditions de recrutements et surtout un accompagnement particulier. C'est le sens des politiques que nous avons menées, à travers notamment la création d'un contrat de prévoyance Ville et la réservation d'un contingent plus important de logements pour les agents de la Ville ou la titularisation de plus de 1200 agents précaires. Le dialogue social avec les organisations syndicales doit nous aider à identifier de nouveaux chantiers.

Enfin, de très nombreux métiers de la Ville sont exposés à des facteurs de pénibilité (bruit, port de charges lourdes, travail en extérieur, travail en horaires décalés) sans compter les métiers qui peuvent engendrer un stress important. **Il nous faut donc poursuivre les politiques visant à réduire l'exposition à ces facteurs de pénibilité et à ces risques professionnels** via le recours croissant à des ergonomes, la formation aux gestes et postures ou l'achat de matériel réduisant la pénibilité de certaines tâches. Nous savons néanmoins que la pénibilité de certains métiers peut rester élevée malgré tous ces efforts, c'est pourquoi nous poursuivrons les efforts faits pour faciliter la reconversion professionnelle.

2. **Quelles actions envisagez-vous en faveur de la qualité de vie professionnelle en lien avec l'Écologie, dans et aux abords des établissements scolaires voire des universités publiques ?**

Quelles actions envisagez-vous en faveur de la qualité de vie professionnelle, de la sécurité dans et aux abords des établissements scolaires et universitaires publics ?
Quelle sera votre politique écologique dans la gestion et le fonctionnement de ces établissements ?

Le droit à la santé est un enjeu fort de la qualité de vie professionnelle, et plus largement de la qualité de vie à Paris. Dans ce cadre, la lutte contre les effets du dérèglement climatique, portant en eux de nombreux facteurs de risques sanitaires, est une priorité.

Il nous reste 10 ans pour agir. À Paris nous avons déjà fait de grands pas, avec une réduction de près de 15% la pollution depuis 2014. **Nous voulons continuer à adapter notre ville et à réduire nos émissions de CO2 pour atteindre la neutralité carbone en 2050.**

Nous voulons rafraîchir Paris pour nous protéger des canicules plus fréquentes et intenses. **Nous enlèverons le bitume partout où cela est possible.** Nous créerons **quatre nouveaux grands parcs** et planterons un arbre à chaque naissance d'un bébé parisien.

Des miroirs d'eau et des fontaines ouvertes à la baignade seront conçues, avec la **possibilité très bientôt de se baigner dans la Seine**, après le Bassin de la Villette où cela est déjà possible. **Nous continuerons à protéger la biodiversité** et à veiller au bien-être et à l'intégration des animaux, en particulier des animaux de compagnie.

Nous avons l'objectif de faire de Paris une ville zéro déchet, avec des solutions pour valoriser les déchets alimentaires en compost et en méthanisation. **Nous visons le zéro plastique à usage unique en 2024** (dans les événements ou la restauration extérieure) et nous organiserons le compostage des 100 000 couches quotidiennes des crèches municipales.

Dans le cadre du projet que nous portons pour un Paris en commun, **nous avons souhaité placer l'école comme capitale du quartier.** Elle sera au cœur de nos actions en faveur de l'écologie.

La première étape est d'abord de vivre dans une ville plus végétale. Il est difficile d'être sensible aux enjeux écologiques si la nature est trop lointaine.

Pour cela, **nous ferons des écoles et des collèges, des bâtiments exemplaires en matière environnementale.** C'est tout l'enjeu de créer **une garantie environnementale dans chacun de ces établissements scolaires.** Cette démarche inédite sera construite autour de plusieurs piliers : des cours d'école transformées en jardins ouverts à tous le weekend, une alimentation 100% bio et local avec une option végétarienne quotidienne. Nous mettrons en place dans chaque école des plans d'action pour lutter contre toutes les formes de pollutions, qu'il s'agisse du sol, de l'air, du plomb ou des perturbateurs endocriniens. Il sera construit en associant étroitement l'ensemble de la communauté scolaire et pourra par exemple permettre la fermeture des rues aux abords des écoles à la circulation automobile, soit aux horaires de départ et d'arrivée des enfants, soit de manière pérenne.

Cet engagement écologique passe aussi par la sensibilisation des jeunes parisiens, dès l'école maternelle. Pour ce faire, nous voulons offrir de nouvelles ressources aux enseignantes

et enseignants avec **l'ouverture de la première Académie du climat**, à la place de l'actuelle Mairie du 4^e arrondissement. **Construit en lien avec l'Éducation Nationale, ce lieu sera un espace de formation pour les jeunes de 12 à 25 ans**, participatif, artistique, ludique. Cette Académie sera accessible à tous gratuitement et donnera accès au savoir scientifique sur l'environnement et la biodiversité, et offrira des formations très pratiques pour agir. **Des filières spécifiques seront mises en place avec les établissements scolaires désireux d'inscrire leurs élèves dans ce parcours.**

En matière de sécurité, Paris a connu beaucoup de drames et une partie des agents de la police nationale ont été réaffectés à la lutte contre le terrorisme. Nous ne reviendrons pas à la situation antérieure. **Nous formerons une police municipale qui atteindra les 5 000 agents en 2024, avec autant de femmes que de d'hommes, chargés de faire respecter les règles du quotidien.** Ils seront formés à la lutte contre les actes racistes, antisémites, sexistes et LGBT-phobes. Cette police municipale sera présente dans les rues de Paris 7j/7 et 24h/24. Elle veillera au respect des normes environnementales pour l'ensemble des véhicules entrant dans Paris. Cette police municipale sera équipée d'armes non létales.

La sécurité s'entend également aux abords des écoles. Dans ce cadre, les efforts conduits en matière de sécurisation des établissements scolaires se poursuivront : à la suite de la mise en place de Plan de mise en sûreté ou encore de l'équipement de dispositifs de contrôle à l'entrée des établissements scolaires, nous développerons les aménagements de sécurité aux abords des écoles. Nous engagerons également un plan d'entretien à l'ensemble des bâtiments pour renforcer la qualité de vie de celles et ceux qui fréquentent ces établissements.

Dans le cadre du plan « Priorité Piétons » que nous proposons pour les six prochaines années, nous créerons un nouveau code de la rue pour protéger les plus vulnérables, qui sera garanti par la nouvelle police municipale paritaire. Ce code de la rue visera à **généraliser la fermeture des rues aux abords des écoles à la circulation automobile** aux horaires d'arrivée et de départs des enfants, et de la communauté éducative voire de manière pérenne lorsque cela est possible.

3. **Quelle politique comptez-vous mener pour promouvoir l'enseignement public par rapport à l'enseignement privé parisien de la maternelle au baccalauréat ?**

S'il est l'un des communs les plus emblématiques de notre projet, **c'est bien celui de l'école publique**. Elle concentrera tous nos efforts et énergies pour en faire un lieu d'excellence qui tient ces promesses de réussite envers chacune et chacun des petits Parisiens. **Nous poursuivrons l'investissement substantiel de la Ville au service de l'éducation et qui s'est traduit** par un budget annuel de 480 millions d'euros par an depuis 5 ans.

Nous le savons : Paris est une des académies la plus touchée par les phénomènes de ségrégations scolaires et sociales. Cette ségrégation ne fait que favoriser la persistance d'un déterminisme scolaire, ce qui nous est insupportable. Voilà pourquoi nous avons agi pour favoriser la mixité sociale au cours des 5 dernières années. Cela s'est notamment traduit par l'installation d'un Observatoire parisien pour la mixité et la réussite éducative en 2018, l'expérimentation de nouvelles sectorisations, ou de multi-secteurs, ou encore le lancement de la démarche « Tous Mobilisés » pour améliorer l'image d'un certain nombre d'établissements publics, et contribuer ainsi à lutter contre l'évitement scolaire.

Nous voulons pleinement contribuer à **faire de l'école publique le creuset de l'égalité des chances**. Cela passe également par **la réaffirmation de fortes ambitions culturelles** dans le domaine des politiques éducatives, qui favorisent la présence de la culture à l'école et aux collèges, pour ainsi ouvrir les portes de nouveaux horizons aux élèves parisiens.

A l'école, **nous maintiendrons les enseignements délivrés par les 765 Professeurs de la Ville** de Paris dans les domaines des arts plastiques, de la musique ou du sport. **Nous renforcerons la qualité des activités périscolaires** (cf question 5.) et **proposerons une cantine avec 100% d'alimentation bio et durable**.

Avec **l'entrée en vigueur de l'obligation de scolarisation dès 3 ans**, les collectivités se sont vues ajouter celle de participer au financement des écoles maternelles de l'enseignement privé depuis la rentrée scolaire 2019-2020. **Ces moyens supplémentaires alloués au secteur privé doit permettre d'ouvrir de nouvelles discussions** autour d'une meilleure prise en compte des objectifs de mixité dans les différentes formes de participation financière de la Ville.

Paris dispose également d'un important réseau d'équipements culturels (*médiathèques, bibliothèques, centres Paris Anim, conservatoires, etc.*). Pour qu'il profite à tous, et en complément de la gratuité des musées de la Ville de Paris, l'ensemble de cette offre culturelle de proximité sera mise au service des enseignants du CP au CM2 grâce à une meilleure coordination du parcours culturel et artistique des enfants. Les résidences d'artistes seront également généralisées au sein des collèges situés en quartier populaire.

Nous irons plus loin en offrant aux enfants de nouveaux savoirs précieux pour le monde qui s'annonce (art oratoire, développement de l'esprit critique et décryptage des fake-news), dont la maîtrise est trop souvent socialement marquée, après l'école et pendant les vacances scolaires pour les collèves.

Notre action en faveur de la mixité scolaire et sociale doit se poursuivre. Parce que certains établissements font face à un cumul de difficultés, nous redoublerons d'efforts pour apaiser le climat scolaire et favoriser la réussite éducative de tous. **Le programme « Tous Mobilisés » qui concentre toutes les énergies d'un quartier** (parents, communauté

éducative, tissu local) et la mise en place de nouvelles sectorisations en faveur de la mixité sociale, et en associant étroitement la communauté éducative, seront déployés à nouveau compte tenu du succès des éditions précédentes.

Des investissements conséquents seront également engagés pour rénover les établissements scolaires. Nous soutiendrons le développement d'offres éducatives innovantes comme les classes CHAM. De nouveaux partenariats d'excellence verront le jour avec les collèges en manque d'attractivité comme avec l'école gratuite dédiée à la création numérique TUMO créée en 2018 ou encore la nouvelle Académie du Climat, haut lieu de savoir dédié au changement climatique.

Nous soutiendrons également toutes les initiatives visant à améliorer la transparence des procédures de sélection des dossiers des jeunes vers l'enseignement supérieur, afin de pouvoir adapter au mieux l'offre parisienne d'accompagnement.

4. Quelle évolution des rythmes scolaires en Primaire avez-vous prévu ?

Depuis 2013, **les petits écoliers parisiens bénéficient de la semaine de 4 jours et demi**. L'année dernière, ce sont 16 916 ateliers gratuits, qui ont été proposés à plus de 116 600 enfants (soit 91% des écoliers) dans les domaines culturelles, sportifs, scientifiques. Depuis sa mise en œuvre, **les familles sont nombreuses à nous témoigner leur satisfaction** quant à cette organisation qui offrent de nouvelles ressources aux enfants, et une meilleure conciliation des temps de vie pour les parents, et notamment les femmes. Dans son rapport du printemps 2018, **la Cour des Comptes avait d'ailleurs insisté sur la qualité** des activités proposées à Paris.

Nous réaffirmons notre attachement au maintien de l'organisation actuelle de cette semaine, plus respectueuse des temps d'apprentissage de l'enfant. Grâce à la création d'une école des métiers par la Ville de Paris en 2018, **nous renforcerons la formation des animateurs** avec de nouvelles ressources autour des méthodes de l'animation, et des nouveaux domaines concernés par les ateliers périscolaires. Une attention particulière sera également donnée à l'accueil des enfants en situation de handicap. **De nouveaux apprentissages seront proposés pour préparer les enfants au monde de demain** autour de la gestion des émotions, de la sensibilisation à l'environnement ou encore de l'éveil linguistique.

Avec l'installation du nouveau projet éducatif de territoire, **nous poursuivrons la mise en cohérence des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires** pour faciliter le quotidien des écoles et renforcer la relation entre les directeurs d'écoles et les responsables éducatifs de la Ville de Paris.

5. Quelle sera votre politique du logement et des transports pour les fonctionnaires parisiens, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire ?

Nous souhaitons que la Ville continue d'être un employeur qui protège, un employeur qui se soucie des conditions de vie de ses agents notamment les plus précaires pour lesquels la vie en région parisienne peut être difficile. Nous avons un rôle d'exemple à jouer.

C'est le sens des politiques que nous avons menées, à travers notamment la réservation d'un contingent plus important de logements pour les agents de la Ville ou la titularisation de plus de 1200 agents précaires. Le dialogue social avec les organisations syndicales doit nous aider à identifier de nouveaux chantiers.

C'est aussi le sens de notre politique en faveur du logement des directeurs d'école. Seule collectivité à le mettre en place, **Paris dispose de 1512 logements dans les établissements scolaires** qui sont mis au service des gardiens et des directeurs d'école. Ce dispositif couplé avec un système de décharges des directeurs d'école plus favorable à Paris que dans le reste de la France seront bien évidemment maintenus.

Les enseignants peuvent déposer une demande de logement social auprès du Rectorat dans le cadre des logements réservés aux fonctionnaires de l'État. Face aux difficultés persistantes rencontrées par certains enseignants à se loger et notamment les plus jeunes, **nous avons souhaité aller plus loin en leur proposant 100 logements issus du parc municipal par an** (de type pérenne ou temporaire), dans le cadre d'une convention signée entre la Ville de Paris et l'Académie de Paris en mars 2017. Car ils sont celles et ceux sur qui repose le service public de l'éducation, nous soutiendrons toutes les actions qui leur permettent de vivre et travailler à Paris.

Plus largement, pour favoriser l'accès de toutes et tous au logement, nous avons créé 110 000 logements sociaux depuis 2001, dont 42 000 depuis 2014. **Nous poursuivrons cet effort essentiel afin d'atteindre l'objectif de 25 % en 2025, avec des logements sociaux répartis dans tout Paris.**

Pour les classes moyennes, nous proposerons des logements à louer à un prix au moins 20 % inférieur au prix du marché grâce à une société immobilière mixte qui investira 20 milliards d'euros en 6 ans. Ce sont ainsi 30 000 nouveaux logements locatifs qui seront proposés aux Parisiennes et Parisiens.

Enfin, grâce à un nouveau dispositif permettant la dissociation du foncier et du bâti, **6 000 appartements seront proposés à moitié prix en accession sociale à la propriété.** 1000 logements de ce type sont d'ores et déjà engagés.

Nous lutterons aussi pour que l'encadrement des loyers soit effectif et renforcé. Nous créerons un numéro vert et une maison du logement pour garantir l'accès au droit, à destination des locataires et des propriétaires souhaitant se mettre en conformité avec l'encadrement. Une charte devra être signée avant juin 2020 dans laquelle les agences immobilières et plateformes s'engageront à respecter l'encadrement des loyers et à communiquer sur le dispositif.

Nous lutterons contre les abus des plateformes de location saisonnière de type « Airbnb » qui ont eu des conséquences dramatiques sur l'accès au logement et pour la vie de nos

quartiers. . Face à un phénomène qui a émergé de manière brutale, nous avons su réagir. Nous avons créé une obligation d'enregistrement, limité le nombre de nuitées autorisées et sanctionné les contrevenants. Il faudra réguler encore davantage. **Sur ce sujet, nous donnerons pleinement la parole aux Parisiens à travers deux référendums sur le logement.**

S'agissant de notre politique de transports, celle-ci sera résolument tournée vers des modes de circulation doux et moins polluants. **Nous voulons à présent une ville où 100% des rues sont cyclables. Pour cela, un nouveau plan de circulation sera mis en place,** pour favoriser les transports en commun, le vélo et les véhicules professionnels. Nous supprimerons une place de parking en surface sur deux (60 000) pour réaliser le prochain plan vélo, élargir les trottoirs.

Nous maintiendrons la gratuité des transports pour les seniors et les personnes en situation de handicap et nous élargirons la gratuité des transports en commun aux moins de 18 ans. Nous mettrons aussi en œuvre un réseau de bus plus fluide et 100 % propre avant 2025, une nouvelle organisation des bus noctiliens pour mieux desservir la ville pendant la nuit et de nouveaux modes de transports, en développant par exemple les transports fluviaux plus efficaces.

Mais cela ne se fera jamais contre celles et ceux qui ont besoin de venir à Paris ou de traverser notre ville, notamment pour travailler. **Nous mettrons en place un Pass' Navigo unique pour les modes de transports** qui permettra également d'accéder au Velib, ainsi qu'à la location de vélo, trottinette et scooter électrique ainsi qu'à l'autopartage et au covoiturage. **Nous travaillerons avec les employeurs parisiens pour qu'ils proposent un forfait mobilité durable pour leurs employés dans Paris** et nous intégrerons de nouveaux services de stationnements pour passer facilement d'un mode de transport à un autre.

Enfin, les Jeux Olympiques et Paralympiques seront un accélérateur pour l'accessibilité des lieux recevant du public et des transports.